

Image not found or type unknown



Conflit sur Succession familial

Par **girojola**, le **24/09/2013** à **13:03**

Bonjour,

Nous effectuons la succession de mon frère, nous sommes 3 et un des héritiers qui avait la procuration a été au coffre du défunt 2 jours après son décès, est il possible de contester ce fait et annuler la succession pour ce fait. Juridiquement, y a t'il un article stipulant cet infraction.

Merci pour vos réponses.

Cordialement